

**COMMUNE DE LA BAZOUGE DE
CHEMERE**
(Département de la Mayenne)
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 14 MAI 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie MANDELLI, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2024

Etaient présents : Marie MANDELLI, Aymeric DELHOMMEAU, Lionel RABU, Philippe BRIARD, Laurys DALIGAULT, Carine COLLET, Marthe CHRETIEN, Noëlla MASSEROT, Amanda FITZPATRICK, Franck LEGEAY

Absent : Hervé BOUCHET

Absent ayant donné pouvoir : Freddy GUITTER donne pouvoir à Marie MANDELLI

Noëlla MASSEROT a été élue secrétaire.

Versement du forfait communal à l'école privée
Notre Dame de Meslay du Maine

Annule et remplace la délibération n° 2024-10 transmise à la préfecture le 11/03/2024

Pour donner suite à une demande de versement des frais de scolarité concernant l'ensemble scolaire de NOTRE DAME DE MESLAY DU MAINE, il est proposé par le groupe de travail d'effectuer le versement selon les modalités ci-dessous.

Le coût moyen départemental de fonctionnement par élève est :

- école élémentaire : 431 € - école maternelle : 1 472 €

NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	NIVEAU	CAS DE FINANCEMENT
BESCHER	Jules	La Rousselière	LBDC	CM2	Absence d'école publique
CUILLER	Armand	La Thébaudière	LBDC	MS	Absence d'école publique
HERIVEAU	Nolan	RÂL	LBDC	MS	Absence d'école publique
JARDIN	Naël	Malabry	LBDC	CE1	Absence d'école publique
JARDIN	Nolan	Malabry	LBDC	CM2	Absence d'école publique
ROUSSEAU	Inès	4 rue de Belle Vue	LBDC	CM1	Absence d'école publique
TOUCHARD	Léa	12 rue de la Reine des Prés	LBDC	CE2	Absence d'école publique
TOUCHARD	Emma	12 rue de la Reine des Prés	LBDC	CM2	Absence d'école publique
TRAVERS	Maria	La Débitière	LBDC	PS	Absence d'école publique

* 431€ ont déjà été versés en décembre pour TOUCHARD Emma (ULIS)

- 3 enfants à l'école maternelle soit : 3 x 1 472 € = **4 416 €**
 - 5 enfants à l'école élémentaire soit : 5 x 431 € = **2 155 €**
- Soit un total de : **6 571 € : 2 = 3 285.50 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **ACCEPTE** le versement des frais de scolarité concernant l'ensemble scolaire de Notre Dame de Meslay du Maine pour un montant de **3 285.50 €** et **CHARGE** Madame la maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette décision

- 9 voix **POUR**
- 1 **ABSTENTION**
- 1 voix **CONTRE**

APPLICATION INTRAMUROS

L'application Intramuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Ils reçoivent ainsi des alertes ou notifications directement sur leur smartphone. Ils peuvent également accéder au journal de la Commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils peuvent par ailleurs utiliser des services tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Il est proposé d'adhérer au service au niveau intercommunal pour que l'intercommunalité et les Communes disposent de cet outil, moyennant une clé de répartition financière liée au nombre d'habitants :

Commune entre 501 et 1000 habitants

10€/mois soit 120€/an

La Communauté de communes prend à sa charge le reste des cotisations. Elle facture les communes à l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'adhésion à l'application Intramuros, la Communauté de communes refacturant annuellement le coût aux communes, moyennant la clé de répartition ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la maire ou son représentant, à signer tous les documents inhérents à ces actions.

- 10 voix **POUR**
- 1 **ABSTENTION**

DEVIS CPIE MAYENNE - ENS

Pour donner suite à une demande de Mme Marthe CHRETIEN, la référente de l'ENS, concernant l'initiative et le développement en environnement, un devis est proposé par **CPIE Mayenne, Association ID Environnement labellisée CPIE.**

Le devis **CPIE Mayenne** se monte à **7 750,00 €** (Non assujetti à la TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTÉ** le devis **CPIE Mayenne** et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires

DEVIS CPIE MAYENNE - ENS

Pour donner suite à une demande de Mme Marthe CHRETIEN, la référente de l'ENS, concernant l'organisation d'un évènement intergénérationnel de sensibilisation des habitants et des familles autour de l'Espace Naturel Sensible, un devis est proposé par **CPIE Mayenne, Association ID Environnement labellisée CPIE**.

Le devis **CPIE Mayenne** se monte à **1 000,00 €** (Non assujetti à la TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

➤ **ACCEPTÉ** le devis **CPIE Mayenne** et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires

DEVIS MARTIN BONHOMME MCL TERRA - ENS

Pour donner suite à une demande concernant le suivi par capture – marquage – recapture de la Vipère ASPIC, un devis a été proposé par l'**entreprise MARTIN BONHOMME MCL TERRA**.

Le devis **MARTIN BONHOMME MCL TERRA** se monte à **2 000,00 €** (Non assujetti à la TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

➤ **ACCEPTÉ** le devis de l'entreprise **MARTIN BONHOMME MCL TERRA** et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires

Devis SARL DC MACONNERIE (Rénovation mur du cimetière)

Madame la Maire présente le devis de l'entreprise SARL DC MACONNERIE concernant la rénovation du mur du cimetière.

- Montant du devis : 5 729,00 € HT soit 6 874.80 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

➤ **APPROUVE** le montant du devis de l'entreprise SARL DC MACONNERIE et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Prochaine date

Prochain Conseil Municipal : Mardi 04 juin 2024 à 20H

La séance est levée à 20h57